

Elaboration du Plan Climat de Gally Mauldre

Compte-rendu des ateliers participatifs d'émergence d'idées d'actions

Ateliers participatifs ayant lieu le 13 décembre 2021, de 14h à 20h15, à Maule.

Une quarantaine de personnes étaient présentes.

Les participants ont pu s'inscrire à un ou plusieurs des ateliers thématiques repris ci-après, organisés en 4 sessions.

Session 1 : 14h-15h30 - Atelier Agriculture & Espaces naturels ; Atelier Economie locale

Session 2 : 16h-17h30 - Atelier Habitat ; Atelier mobilité

Session 3 : 18h – 19h15 - Atelier Habitat ; Atelier mobilité

Session 4 : 19h15 à 20h15 – Atelier Consommation / alimentation ; Atelier Energies renouvelables.

Les thématiques correspondent aux principaux axes stratégiques travaillés pour le Plan Climat de Gally Mauldre. Au sein de chaque atelier thématique, les participants ont été invités à échanger dans le but de proposer des idées d'actions pour le Plan Climat. Ce compte-rendu rapporte les propositions d'actions issues de ces différents groupes de travail et viennent compléter les propositions faites sur le forum en ligne.

Ces idées d'actions seront étudiées en fonction de leur impact et de leur faisabilité dans la suite de la construction du Plan Climat de Gally Mauldre.

I. Agriculture et espaces naturels

A. Poursuite de l'adoption de pratiques agricoles vertueuses

- Développer des pratiques agricoles vertueuses :
 - Agroforesterie
 - Agriculture certifiée Haute Valeur Environnementale (HVE)
 - Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation des pratiques agricoles avec l'appui de la Chambre d'Agriculture, de la Coopérative Bio d'Ile-de-France
 - Plantation de haies (forte incitation via les subventions mais nécessite le soutien de l'intercommunalité pour lever les freins administratifs) qui s'intègre également dans une démarche d'adaptation au changement climatique
 - Trames vertes et bleues

Remarque : Il est aussi noté l'importance de conserver un modèle agricole permettant de maintenir une production croissante, en réponse à la pression démographique, à combiner avec une poursuite de l'agriculture raisonnée.
- Développer l'agriculture biologique :
 - Avec l'appui de la Coopérative Bio d'Ile-de-France, pour répondre aux appels d'offre des fournisseurs
 - Faire appliquer la zone des 300m pour récupérer des surfaces cultivables bio permettant d'installer des maraîchers (qui pourront fournir cantines locales, circuits courts)
 - Formation des jeunes agriculteurs à l'agriculture biologique
- Développer une agriculture qui stocke du carbone :
 - Couverture permanente des sols

- Plusieurs propositions sur la question de la matière organique, potentiellement contradictoires :
 - Pas d'exploitation de la matière organique pour assurer un retour au sol direct.
 - Favoriser l'économie circulaire de la matière organique.
 - *Remarque : cohérence à faire entre ces propositions et les propositions ou projets de méthanisation.*
- Préserver les terres agricoles (pas de menace immédiate grâce au SCoT) et les développer pour faire face à la demande alimentaire croissante et lutter contre les pratiques intensives (difficile de créer de nouvelles zones agricoles car conflit avec d'autres zones, mais levier de la réhabilitation de friches, décharges, ...)
- Lutter contre les inondations et les coulées de boues
 - Arrêt du labour dans les lignes de pente
 - Création de fossés
 - Suppression des merlons le long des rivières (pour prévenir le risque d'inondation)
- Former et sensibiliser les jeunes agriculteurs
- Adapter les règles d'urbanisme en coopération avec les agriculteurs pour lutter contre les problèmes de mitage des terres agricoles
- Favoriser le partage d'expérience à une échelle plus locale pour faciliter le changement des pratiques
- Préserver les espaces naturels
 - Mise en valeur et renaturation des espaces naturels (élargissement des berges de la Mauldre, ...)
 - Développement d'une filière bois-énergie à partir des forêts (entretiens nécessaires) et de l'agroforesterie
 - Préservation de la forêt et gestion des parcelles boisées, formation des propriétaires à la gestion de ces parcelles

B. Relocalisation de la chaîne alimentaire (voir aussi idées issues de l'atelier « Alimentation »)

- Renforcer et diversifier l'activité agricole locale pour pouvoir relocaliser l'alimentation
 - Dédier un pourcentage de la surface cultivée à l'alimentation locale
 - Valoriser les métiers de la terre pour encourager la reprise des exploitations agricoles locales
 - Soutenir la sensibilisation et la formation à l'agriculture et au monde agricole via des stages pour les scolaires
 - Trouver de la main d'œuvre locale et des terres (par exemple via Terre de Liens)
 - Travailler avec le monde agricole pour chercher l'équilibre entre la baisse globale du nombre d'agriculteurs et la grande quantité de main d'œuvre pour le maraîchage
- Assurer un débouché aux producteurs locaux à travers la restauration collective et les circuits courts
 - Engagement des communes à acheter localement
 - Développer la part de produits locaux dans les cantines scolaires
 - *Remarques sur cette idée : Etudier les limites de volume et définir le périmètre du terme « local »*
- Développer des circuits courts et favoriser la demande en produits locaux
 - Développer les AMAP et les magasins de producteurs locaux
 - Locaux pour déposer les produits
 - Médiatisation
 - Sondages auprès des écoles/parents d'élèves
 - Cuisine centrale pour les repas
 - Vigilance toutefois sur les déplacements induits par la multiplication des points de vente : s'assurer de l'accord des consommateurs et questionner le bénéfice environnemental
 - Développer un projet de camion faisant la tournée des fermes pour livraisons
 - Recenser et diffuser l'information sur les points de vente directe et les AMAP
 - Travailler avec les supermarchés pour augmenter la part de produits locaux vendus
- Développer des solutions locales de transformation

- Mettre en place des circuits courts de récupération des invendus agricoles et alimentaires pour la transformation, avec mutualisation des installations
- Renforcer la coopération entre producteurs et favoriser la mutualisation pour favoriser la baisse des prix des produits locaux (qui est un frein malgré une demande existante)
- Relocaliser des infrastructures de transformation qui sont aujourd’hui éloignées du territoire (exemple : abattoirs, ...)
 - Remarque : par forcément sur le territoire de Gally Mauldre mais dans une réflexion départementale voire régionale avec la filière agricole.
- Encourager les agriculteurs à installer des petites unités de transformation (labo) directement sur l’exploitation.
- Attirer des projets de transformation alimentaire locaux
 - Faciliter l’identification de site et locaux
- Mettre en place une conserverie
 - Projet en cours : conserverie à Saint-Nom-la-Bretèche
- Idées d’actions transversales :
 - Mieux connaître le système alimentaire local en utilisant des outils et des données (outils PARCEL et CRATER, données du RGA)
 - Utiliser ces données pour travailler avec les agriculteurs à des changements de paradigmes avec une vision prospective sur l’évolution de la demande des consommateurs. Ce facteur est en effet identifié comme ce qui implique le changement de pratiques agricoles et/ou la diversification des productions locale.
 - Organiser des journées du patrimoine agricole (ouverture des marchés, des fermes, ...)
 - S’assurer de la mise en œuvre du SCoT à travers notamment le renforcement de la coopération agriculteurs – élus

II. Economie locale

- Accompagner les entreprises et entrepreneurs locaux :
 - Fournir plus d’information auprès des entreprises, leur proposer des audits pour les aiguiller et les inciter à réfléchir
 - Renforcer la coopération avec la CCI et la CMA pour accompagner les entreprises
 - Sensibiliser les entreprises à l’importance des petits gains énergétiques
 - Faire un guide des bonnes pratiques avec la CCI/CMA à distribuer aux entreprises du territoire
 - Inciter les entreprises à adopter un plan climat et/ou à faire des fresques du Climat pour sensibiliser les salariés
 - Créer des dynamiques collectives avec les acteurs économiques locaux
 - Concevoir et diffuser une page Facebook répertoriant les bonnes pratiques destinées aux entreprises, permettant les interactions entre les entreprises
 - Organiser des rencontres entre les commerçants et des rencontres entre les entrepreneurs pour créer une dynamique d’échange
 - Proposer une charte d’engagement permettant aux entreprises de s’engager dans le PCAET
 - Travailler en particulier avec les artisans du bâtiment (tissu le plus présent sur le territoire).
- Filières d’économie circulaire :
 - Développer des filières de tri et de réemploi
 - Faire une étude sur les gisements de matière liés à la consommation pour identifier les possibilités et mettre en lien les acteurs.
 - Créer une ressourcerie sur le territoire (options pouvant être étudiées : ressourcerie liée à la déchetterie ; avec système de collecte / apport volontaire...)
 - Autoriser dans les PLU les technologies nouvelles de récupération.
- Mobilité des entrepreneurs :
 - Mettre en place un système de partage de voitures communales pour les autoentrepreneurs
 - Favoriser et proposer du covoiturage en informant sur les possibilités

- Développer un plan de déplacement inter-entreprises avec l'intercommunalité pour les zones d'activités comme la Briqueterie. Cette action peut se réfléchir en lien avec le projet d'extension de parking
 - Réfléchir à une solution de voitures partagées et à un site dédié (type Blablacar)
- Développer un parc de véhicules électriques et favoriser leur achat (*voir aussi les idées d'actions dans Mobilité*).
- Eclairage public : étendre la mise en place de LED et l'expérimentation d'extinction nocturne (réalisé notamment à Maule dans 4 quartiers) à toutes les communes sur le territoire

III. Mobilité

A. Intermodalité et transports partagés

- Mettre en place le Rézo Pouce (réseau d'auto-stop/de covoiturage via application) :
 - Important de mobiliser un maximum de communes pour que ça fonctionne
 - Installation d'arrêts ad hoc
 - Retour d'expérience possible via la communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Créer plus de zones de covoiturage et faciliter les rassemblements
- Développer le Transport A la Demande (TAD)
 - Comme alternative au réseau de transports en commun
 - Difficilement utilisable en intermodalité aujourd'hui, notamment les derniers trains arrivant en gare n'ont pas de suite en TAD
 - Faciliter l'accès pour tous
- Améliorer le service ferroviaire
 - Installer des garages à vélo à tous les arrêts (en coopération avec la SNCF)
 - Installer des casiers pour trottinettes
 - Augmenter la fréquence de la ligne N (besoin de trains à 8h45, plus tard en soirée et plus nombreux le week-end)
- Faciliter l'intermodalité vers les nouvelles lignes de transport
 - Arrivée du RER E
 - Tram 13 qui va relier RER A, C et ligne L
- Mettre en place des navettes vers les transports en commun
 - Navette aller-retour entre Plaisir et Epône synchronisée avec le RER qui arrivera en 2025 à Mantes
 - Navette Maule – La Défense
 - Navette gratuite permettant aux gens d'aller en centre-ville
 - Maule étant en cuvette, il y a un besoin de navettes depuis le centre-ville (les gens peuvent descendre à pied faire leurs courses mais ont besoin de navettes pour remonter)
- Autres idées :
 - Sensibiliser les usagers au partage de la voirie
 - Autopartage :
 - Rechercher un gestionnaire pour des voitures partagées
 - Encourager une initiative citoyenne de partage de véhicules
 - Mettre en place des bornes arrêt-minute, pour éviter les stationnements de plus de 30 minutes.

B. Développement des modes actifs

- Favoriser l'usage du vélo par des infrastructures sécurisées

- Créer des zones 30 (voire 20) dans les centres bourg pour faire cohabiter vélo et voitures (grâce à une diminution de la vitesse) et éviter de nouvelles artificialisations des sols
- Mettre en place un accès cyclable sécurisé aux aires de covoiturage
- Développer des places de stationnement vélo/VAE en centre-bourg
- Développer des pistes cyclables entre les communes
- Poursuivre la liaison cyclable entre la D30 et la D307
- Faciliter la mobilité piétonne
 - Elargir les trottoirs (normes pour les personnes à mobilité réduite)
 - Organiser un retour d'expérience sur le Pédibus lancé à Crespières pour le développer dans d'autres communes
 - Interdire le stationnement à 200m autour des écoles pour augmenter la sécurité des enfants piétons
 - Revoir l'agencement des chaussées (car trottoirs difficilement praticables) et passer en zone 20 les rues avec peu de trottoirs / trottoirs étroits
- Développer une signalétique pour indiquer les temps de trajets à pied et à vélo.

C. Transport de marchandises

- Limiter le trafic :
 - Interdiction du transport supérieur à 20t (secteur de transit entre A12 et A13)
 - Instaurer une Zone de Faibles Emissions (ZFE) à Maule ou sur toute la communauté de communes
 - Limiter l'entrée des poids lourds dans les villages
- Favoriser une décarbonation :
 - Conserver le fret par rail
 - Développer la filière hydrogène pour le fret
 - Développer un réseau de biogaz pour les camions
 - Mise en place de bornes de biogaz dans les communes approvisionnées en gaz (réseau existant)
 - Etudier complémentarité avec un site de méthanisation, analyser le gisement
 - Analyser la demande (il faut un certain nombre de camions ayant un contrat d'avitaillement avec la station biogaz pour la rentabiliser)
- Optimiser la logistique de proximité :
 - Mettre en place des centres de livraison locaux
 - Créer de hubs/points relais pour les transports de marchandises pour éviter les multiples camionnettes.
 - Montrer l'exemple au niveau des communes

IV. Habitat

A. Rénovation des logements

- Mettre en place un conseil local (guichet unique) à l'échelle de la communauté de communes pour donner accès à des informations sur la rénovation des logements :
 - Formats proposés : 1 guichet unique pour Gally Mauldre et mobile (permanences dans les communes, en mairie par exemple)
 - Services apportés :
 - Solutions de diagnostics énergétiques
 - Renseignement sur les aides disponibles et outils de prévisions afin d'informer les habitants des économies réalisables
 - Conseils sur le choix des artisans (faire plusieurs devis par exemple)
 - Conseil technique sur les différentes rénovations possibles pour prioriser les différents travaux (toit, fenêtres, murs, ventilation...) avec une vision globale incluant un panel de solutions de rénovations, de la plus accessible à la plus performante

- Assistance à maîtrise d’ouvrage : Conseil pour l’analyse des devis (idée : portail d’analyse de devis en ligne pour envoyer au conseiller) ; suivi de chantier...
 - Ce service pourrait être gratuit pour les ménages modestes.
 - Recommandations d’artisans reconnus pour la qualité de leurs travaux et/ou l’usage de matériaux plus écologiques (label écomatériaux / certifications...)
- Renforcer la qualité des travaux de rénovation par un suivi des travaux
 - La collectivité pourrait faire un appel d’offre pour un marché de contrôle du travail des artisans
 - S’appuyer sur des labels (exemple BBC rénovation) pour assurer le résultat des travaux
- Sensibiliser les intermédiaires sollicités par des particuliers pour qu’ils redirigent vers le guichet unique
 - Exemple : CAUE
- Renforcer la sensibilisation et les arguments pour inciter à la rénovation des bâtiments (pour les participants, ces opérations ne sont pas suffisamment rentables pour que des personnes moins convaincues les réalisent).
 - Sensibilisation aux avantages de la rénovation énergétiques : impacts positifs pour l’environnement, confort thermique, économies d’énergie et financières, prise de valeur du bien immobilier (à la revente), futures réglementations, contexte d’urgence climatique et de hausse des prix de l’énergie...
 - Souligner l’importance de la sobriété énergétique à coupler avec la rénovation énergétique pour assurer des économies d’énergie
 - Expliquer comment utiliser Linky pour suivre et réduire ses consommations d’électricité
 - Faire connaître les acteurs de la rénovation (annuaire des acteurs locaux) : artisans, associations, agences (la Fabrique 21, Energies Solidaires)
 - Afficher un encart systématique dans les bulletins municipaux
 - Mettre la liste sur les sites des mairies (avec les autres permanences mises en place)
 - Communiquer via la presse locale (ex : Parisien Yvelines)
 - Montrer des exemples de rénovations ayant eu lieu sur le territoire et mettre en avant les bénéfices apportés (financières, confort, empreinte carbone...)
 - Organiser des salons et conférences sur la rénovation
 - Avoir une communication spécifique auprès des assemblées générales de syndicats de lotissement (à l’image des opérations réalisées pour la fibre)
- Développer et déployer des outils de diagnostics énergétiques pour favoriser le passage à l’action :
 - Réaliser une cartographie thermique « vue du ciel » à l’échelle de l’intercommunalité, et l’afficher dans les mairies et sur les sites des communes et de la communauté de commune.
 - Pour aller plus loin à la demande des habitants : utiliser un drone pour une cartographie thermique à l’échelle d’un bâtiment ou d’un quartier (avec les parois verticales)
 - Organiser des balades thermiques pour sensibiliser
 - Aider financièrement la mise en œuvre de diagnostics énergétiques / audits énergétiques d’un logement.
- Lever les contraintes urbanistiques et patrimoniales à la rénovation énergétique performante
 - Etudier et questionner les limites et les contraintes imposées par le PLU et par les règles d’urbanisme (contraintes qui empêchent l’isolation par l’extérieur par exemple)
 - Mobiliser des acteurs pour lever les contraintes aux opérations de rénovation énergétique : Architectes des Bâtiments de France
- Etudier et mettre en avant les solutions remplacement des chaudières fioul voire gaz :
 - Chaudières bois : développer une filière bois durable (compatibilité avec l’agroforesterie, la gestion durable des forêts) – voir propositions dans la partie VI. Energies renouvelables.
 - Géothermie de surface
 - Pompes à chaleur
- Mettre en avant et soutenir les nouveaux modèles économiques facilitant la rénovation :
 - Artisans payés sur les économies réalisées grâce à la rénovation,
 - Achats groupés et mutualisation à l’échelle d’un lotissement pour faciliter et rendre plus accessible la rénovation
- Montrer l’exemplarité des collectivités :
 - Rénovation énergétique des bâtiments publics à planifier – en particulier les écoles (suite aux pré-audits énergétiques avec le SEY – syndicat d’énergie des Yvelines)

- Multiplier les économies d'énergies dans le bâti public (exemples : éteindre le chauffage le week-end)

B. Urbanisme et nouvelles constructions

- Vérifier le respect des constructions neuves vis-à-vis des normes énergétiques (RT2012 / RE2020)
 - Bilans énergétiques sur les constructions neuves pour la conformité avec la RT2012/RT2020
 - Idées à étudier : Entreprises privées mandatées par la collectivité, Certificateurs à la fin de la construction à la charge du pétitionnaire ; former les services instructeurs pour avoir les compétences pour vérifier les conformités
- Inciter via le PLU aux constructions exemplaires
 - Mettre des recommandations dans le PLU pour effectuer des études de potentiels réseaux de chaleur pour tout nouveau lotissement, ou nouvelle zone d'activité avec industrie
 - Intégrer des critères dans le PLU pour inciter aux biomatériaux
 - Encourager le développement des maisons passives dans le PLU
 - Aller plus loin que la RE2020 dans le PLU
- Intégrer la lutte contre l'artificialisation des sols dans l'aménagement et l'urbanisme
 - Appliquer l'objectif Zéro Artificialisation Nette sur le territoire
 - Reconvertir des friches et réhabiliter des vieux bâtiments
 - Prévoir la densification :
 - Diminution de la taille moyenne des parcelles (déjà en cours, face à la pression foncière)
 - Partage de logements.
- Développer la récupération des eaux pluviales à la parcelle et Lutter contre l'imperméabilisation des sols
 - Intégration de noues paysagères dans le PLU
 - Obliger (permis de construire) la création d'un double réseau d'eau à la construction
 - Désimperméabiliser les parkings publics et les cours d'écoles
 - Utiliser des revêtements perméables pour les réfection de voirie
 - Réduire dans les nouveaux projets (urbanisme) les surfaces des cours et allées ; préconiser des revêtements perméables et demander aux pétitionnaires comment est gérée l'infiltration à la parcelle.
- Sensibiliser les artisans et architectes aux solutions exemplaires sur les plans énergétiques et climatiques, pour développer la main d'œuvre locale pour répondre à la demande.
 - Attirer des métiers en lien avec la rénovation et plus largement la transition écologique dans les zones d'activité (zone d'activité « le village de la transition énergétique »)
- Inclure les composteurs dans les nouvelles constructions, notamment pour anticiper les obligations réglementaires de collecte des biodéchets
- Organiser des visites de construction exemplaires, mettre en place des forums et des retours d'expérience

V. Consommation et alimentation

- Privilégier et développer les circuits courts alimentaires
 - Développer les AMAP
 - Mettre en place des locaux pour assurer la distribution de produits locaux
 - Mettre en place des ateliers éphémères où les producteurs apportent fruits et légumes (trouver un local, un gestionnaire, ...)
 - Soutenir le développement d'épicerie participatives avec mise en avant de la bio
 - Aide à l'installation de maraîchers
 - Faciliter les groupements de producteurs et la centralisation pour que le consommateur puisse trouver de tout dans un petit nombre de points de vente
- Communiquer pour encourager la consommation locale et la lutte contre le gaspillage
 - Communiquer sur les solutions (AMAP, La Ruche qui dit oui à Orgeval (mais le caractère local n'est pas garanti), etc.)

- Organiser un témoignage dans les écoles d'un producteur local
- Diffuser une carte à jour des producteurs locaux, des points de vente et déployer une communication importante à son sujet (la transmettre aux nouveaux arrivants, ...)
- Actions dans les écoles et auprès des enfants pour lutter contre le gaspillage alimentaire (sensibilisation, mesure du gaspillage alimentaire, organisation de défis zéro-gaspi, concours inter-écoles)
- Inciter les commerçants à passer par Too Good To Go
- Dans les écoles :
 - Expérimenter du maraîchage en régie pour produire pour les cantines scolaires
- Inciter à une consommation responsable :
 - Sensibiliser et éduquer les consommateurs : ateliers, échanges, proposer de calculer son empreinte carbone pour inciter au changement (en utilisant nos gestes climat), cibler spécifiquement les scolaires
 - Favoriser les produits locaux dans les événements organisés par la commune, travailler à leur éco-responsabilité (pas de bouteilles en plastique, etc...)
 - Favoriser le recyclage, la seconde main
 - Créer une ressourcerie (*voir idées d'action dans Economie circulaire*)
 - Soutenir les Repair Café/développer un tiers lieu de réparation
 - Développer les réseaux d'entraides (Nextdoor, ...) et créer du lien, à travers des ambassadeurs qui peuvent également relayer les initiatives des communes
 - Sensibiliser en mesurant les quantités de déchets produits dans les écoles (dont cantines), et organiser le récupération et valorisation de ces déchets.

VI. Energies renouvelables

- Transversal :
 - Identifier les besoins de consommation d'énergie à différentes échéances pour guider la réflexion sur la production d'énergie.
- Filière éolienne :
 - Etudier plus finement les zones possibles sur le territoire pour pouvoir répondre aux questions et se positionner sur cette filière
 - Etudier le déploiement d'éoliennes à axe verticales
- Filière solaire :
 - Déployer massivement sur les bâtiments : toitures, parkings... notamment des supermarchés.
 - Vérifier le respect de l'obligation pour les constructions neuves (dans les permis de construire)
 - Relayer les aides financières de la Région
 - Intégrer des investissements participatifs dans les projets
 - Accompagner le projet de coopérative citoyenne EnR en cours de réflexion et mettant à disposition une toiture voire en investissant.
 - Identifier les zones propices sur le territoire, sans empiéter sur les terres agricoles (sauf si bénéfice mutuel) et les espaces naturels
 - Exemple : zone d'enfouissement des boues de STEP
 - Accompagner des projets agrivoltaïque pour tester :
 - Coopération avec les acteurs agricoles
 - Exemple : Serres maraîchères avec panneaux solaires en extérieur, cultures hors sol.
 - Alléger les contraintes d'urbanisme pour permettre de déployer des panneaux solaires à plus large échelle sur les toits des logements (exemples : actuellement interdit en centre-ville dans un certain périmètre autour des églises)
- Filière hydraulique :
 - Etudier les potentiels via les bassins de rétention de la vallée de la Mauldre
- Filière biogaz/méthanisation :
 - Se rapprocher du réseau ProMétha de la Région pour cadrer le développement de la filière
 - Organiser un voyage d'étude des élus sur un projet de méthanisation

- GRDF a identifié les zones propices sur le territoire -> trouver des investisseurs et des agriculteurs volontaires (GRDF travaille avec la Plaine de Versailles)
- Inclure la collecte des biodéchets des habitants (anticipation des obligations réglementaires de collecte des biodéchets) et des déchets de la filière agricole
- Explorer l'usage du biogaz à destination des chaudières (dans le cas de la conservation de chaudières gaz)
- Etudier la pyrogazéification des déchets (création de syngaz)
- Filière bois :
 - Encourager la valorisation énergétique de la biomasse dans le cadre du développement de l'agroforesterie
 - Inciter à la transformation énergétique du bois de haies (exemple : en pellets pour les particuliers)
 - Réflexion avec la fabrique 21 ; l'Etat essaie de développer cette filière en IDF.
 - Inciter à la production de bois-énergie et à la gestion durable des forêts pour les forêts qui appartiennent à la collectivité
 - Pour les forêts privées : réfléchir à une mutualisation des parcelles forestières pour faciliter l'entretien
- Filière géothermie :
 - Faire connaître les options disponibles : géothermie de surface/de profondeur, géothermie eau/eau, PAC géothermique, capteurs verticaux / horizontaux...
- Energie pour la mobilité décarbonée :
 - Déploiement de stations multi-énergies pour la mobilité (hydrogène, biogaz, électricité...).
 - Développer l'hydrogène pour la mobilité décarbonée (les participants ont noté trouver l'hydrogène préférable à l'électrique au regard de l'autonomie).